

## **Le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin constate que les bonnes habitudes d'aération ont un impact sur la qualité de l'air de ses établissements**

Saint-Georges, le 23 mars 2021 – En suivi à la directive du ministère de l'Éducation, le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) a procédé aux tests sur la qualité de l'air en mesurant la concentration de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) dans l'ensemble de ses établissements.

### **Des pratiques d'aération gagnantes**

« Pour avoir une bonne qualité de l'air, il n'y a pas de secret : il faut continuer de ventiler mécaniquement ou naturellement en ouvrant les fenêtres », affirme M. Damien Giguère, directeur du Service des ressources matérielles.

C'est pourquoi les membres du personnel des écoles et des centres reçoivent chaque année une directive du CSSBE les dictant à appliquer certaines mesures pour une ventilation naturelle adéquate comme l'ouverture des fenêtres, des portes et des vasistas. Ces principes étant reconnus par la science ont un impact significatif sur la qualité de l'air.

### **Résultats**

Rappelons que le ministère de l'Éducation juge acceptables des concentrations de CO<sub>2</sub> inférieures à 1500 parties par million (ppm). Toutefois, les centres de services scolaires sont invités à prendre des mesures afin de viser la cible de 1000 ppm.

Au CSSBE, 59,7 % des classes testées présentent des concentrations de CO<sub>2</sub> inférieures à 1000 ppm. Les concentrations inférieures à 1500 ppm représentent quant à elles 37,6 % des classes testées. Ainsi, seulement 2,4 % des locaux ont un taux entre 1500 ppm et 2000 ppm et 0,3 % montrent un taux de plus de 2000 ppm. Les résultats détaillés pour chaque école et chaque centre et une foire aux questions sont accessibles au [www.csbe.qc.ca/ventilation](http://www.csbe.qc.ca/ventilation).

### **Action à prendre : ouvrir les fenêtres**

Pour les établissements avec une ventilation naturelle, les membres du personnel doivent continuer d'appliquer toutes les mesures prescrites et recommandées, comme l'ouverture des fenêtres et des portes, afin d'assurer fréquemment le renouvellement de l'air. Les consignes qui ont été dictées se retrouvent d'ailleurs dans la foire aux questions au [www.csbe.qc.ca/ventilation](http://www.csbe.qc.ca/ventilation).

Dans le cas des établissements disposant d'une ventilation mécanique, le centre de service scolaire s'est assuré de son bon fonctionnement et de son efficacité.

Les parents, les élèves et le personnel des écoles et des centres ont été informés des résultats et des mesures mises en place.

-30-

**Source :** Joannie Demers, conseillère en communication  
418 228-5541, poste 26940 | [joannie.demers@csbe.qc.ca](mailto:joannie.demers@csbe.qc.ca)

**Marie-Ève Dutil**, directrice par intérim  
Secrétariat général et services corporatifs